

Un hommage de

Fonds de recherche
Nature et
technologies

Québec 



Reconnaissance BMP Innovation

Règles et critères de mise en candidature

RECONNAISSANCE BMP INNOVATION

Le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologie (FRONT) et le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), deux organismes subventionnaires respectivement provincial et fédéral, tiennent à reconnaître l'impact d'un boursier en milieu de pratique BMP Innovation dans l'entreprise ou organisme hôte.

Cette **reconnaissance BMP Innovation** vise à souligner les retombées engendrées par le partenariat entre les étudiants universitaires et l'industrie en vue de tirer le meilleur parti de l'excellence de la recherche et du savoir-faire industriel au Québec.

Le lauréat de la **reconnaissance BMP Innovation** se verra remettre une plaque et une récompense financière le soir du Gala des Prix Innovation de l'ADRIQ.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le candidat a reçu un minimum d'un versement de bourse du programme BMP Innovation au cours de la période allant du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012.

Au 30 avril 2012, le candidat doit avoir complété un minimum de 12 mois en tant que boursier BMP Innovation.

L'entreprise hôte doit être située au Québec.

MISE EN CANDIDATURE

Il incombe à l'étudiant, à l'entreprise hôte ou au directeur de recherche de soumettre la candidature de l'étudiant.

Suggestion : il est préférable de rédiger la mise en candidature de concert avec tous les partenaires de la bourse BMP Innovation.

Pour soumettre une candidature :

- Période de mise en candidature : 10 mai 2012 au 10 juin 2012
- Complétez et sauvegardez le formulaire de candidature
- Expédiez une copie à bmp-adriq@nserc-crsng.gc.ca. Un accusé de réception sera acheminé par courriel dans les 48 heures suivant la réception du formulaire de candidature.

Le lauréat sera annoncé lors du 22^e Gala des Prix Innovation de l'ADRIQ du 15 novembre 2012, à Montréal.

Pour information et obtenir le formulaire :

Annik Brosseau, FRONT
annik.brosseau@frq.gouv.qc.ca
418 643-3463

François Santerre, CRSNG
francois.santerre@nserc-crsng.gc.ca
514 496-4741

CRITÈRES DE SÉLECTION

Il est important de répondre aux questions le plus précisément possible, et ce, avec des exemples concrets lorsque possible. Évidemment, le jury ne peut vous juger que sur ce qui est décrit dans la mise en candidature. Il faut donc éviter les généralités et les réponses vagues.

Partenariat université-entreprise

25 %

Démontrer comment le projet, effectué dans le cadre de la bourse BMP Innovation, a permis d'initier ou de renforcer des partenariats université-entreprise en recherche et développement (R-D).

Existait-il une culture de partenariats avec une ou des universités avant la bourse BMP Innovation, soit par des stages ou par des contrats de recherche?

Le projet BMP Innovation a-t-il permis de faire des réalisations ou développements en termes de liens université-entreprise?

Intégration

25 %

Démontrer comment le projet, effectué dans le cadre de la bourse BMP Innovation, a permis l'intégration de l'étudiant-chercheur dans l'entreprise.

Démontrer comment l'étudiant-chercheur a été intégré aux équipes en place.

L'étudiant-chercheur a-t-il reçu une offre d'emploi?

Culture d'innovation

25 %

Démontrer comment le projet, effectué dans le cadre de la bourse BMP Innovation, a développé ou consolidé le potentiel et la culture d'innovation de l'entreprise.

Le projet était-il nouveau ou en cours et a-t-il eu des répercussions dans l'entreprise au-delà de l'équipe de projet?

Quel est l'apport du projet R-D dans le portefeuille de projets de l'entreprise?

Impact du projet

25 %

Démontrer comment le projet, effectué dans le cadre de la bourse BMP Innovation, a répondu aux besoins de R-D de l'entreprise.

Qu'est-ce que le projet a apporté en termes d'innovation?

Est-ce que le projet a permis l'ouverture vers un nouveau marché, le développement d'une nouvelle gamme de produits ou la résolution de problèmes récurrents, etc.?

Comité de sélection

Maryse Lassonde, FRQNT*

Pierre Bourassa, CRSNG*

Jean-Louis Legault, ADRIQ

* Le FRQNT et le CRSNG inviteront chacun un représentant à participer au processus d'évaluation.